

Direction des Etudes, des
Répertoires et des Statistiques

ETUDE
mai 2014

L'emploi salarié dans les groupements d'employeurs agricoles en 2012

Données nationales

L'emploi salarié dans les groupements d'employeurs agricoles en 2012

Données nationales

DIRECTION DES ETUDES, DES REPERTOIRES
ET DES STATISTIQUES

Directeur de la publication :

Alain PELC

pelc.alain@ccmsa.msa.fr

Département "Cotisations"

Marc PARMENTIER

parmentier.marc@ccmsa.msa.fr

Réalisé par :

Françoise THIBAUDOT

thibaudot.francoise@ccmsa.msa.fr

Rédacteur en Chef :

David FOUCAUD

foucaud.david@ccmsa.msa.fr

Mise en page :

Michèle LALLAOURET

Diffusion :

Claudine GAILLARD

gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr

Mireille MEDELICE

medelice.mireille@ccmsa.msa.fr

SOMMAIRE

LISTE DES CARTES, TABLEAUX ET GRAPHIQUES	4
LISTE DES CARTES	4
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	5
RESUME	6
INTRODUCTION	7
SOURCES ET DEFINITIONS	7
METHODOLOGIE	8
CHAMP DE L'ETUDE	8
I - LES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE MAIN D'OEUVRE	9
1 - Les groupements d'employeurs représentent 7 % de l'emploi de la production agricole	9
2 - Les établissements sont de taille supérieure à la moyenne de la production agricole	9
II - L'EVOLUTION DE 2003 à 2012	10
1 - Le nombre de groupements d'employeurs est stable depuis 2009.....	10
2 - Depuis 2003, l'emploi salarié en l'emploi en groupement d'employeurs est en forte hausse.....	11
III - LA NATURE DES EMPLOIS	13
1 - La saisonnalité de l'embauche en groupements d'employeurs est marquée de juillet à septembre	13
2 - L'emploi en CDI est en forte hausse depuis dix ans	13
3 - Les niveaux de salaires dans les groupements d'employeurs sont dans la moyenne de la production agricole	15
4 - Les GE ont une structure de salaires proche de celle de la production agricole	16
5 - La durée des contrats en GE est dans la moyenne de la production agricole	16

IV - LES SALARIES DE GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS.....	17
1 - La proportion de l'emploi féminin dans les groupements d'employeurs est dans la moyenne de la production agricole	17
2 - La structure d'âge des salariés de groupements d'employeurs est peu différente de celle de l'ensemble de la production agricole	17
V – LA DIMENSION RÉGIONALE	18
1 - Les emplois en groupements d'employeurs sont concentrés dans six régions.....	18

Télécharger les données au format Excel : 

LISTE DES CARTES, TABLEAUX ET GRAPHIQUES

LISTE DES CARTES

Carte 1	: Nombre d'ETP par région en 2012.....	18
----------------	---	-----------

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	: Comparaison des principaux indicateurs d'emploi en groupement d'employeurs avec ceux des Services à l'agriculture et ceux de la Production agricole en 2012	9
Tableau 2	: Comparaison des indicateurs d'emploi en groupement d'employeurs avec ceux des ETA, Cuma et le secteur de la production agricole en 2012	9
Tableau 3	: Nombre d'ETP par établissement entre 2003 et 2012	11
Tableau 4	: Evolution des ETP en CDI et des emplois en cours au 31/12 entre 2003 et 2012	14
Tableau 5	: Caractéristiques comparées des contrats de travail dans les GE	15

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	: Evolution du nombre de groupements d'employeurs entre 2003 et 2012	10
Graphique 2	: Comparaison des évolutions du nombre de GE, du nombre d'employeurs de la production, du total des entreprises agricoles, et des chefs NSA (indice base 100 en 2003).....	10
Graphique 3	: Evolution de l'emploi en groupements d'employeurs mesuré en nombre d'équivalents temps plein entre 2003 et 2012	11
Graphique 4	: Evolution comparée de l'emploi mesuré en nombre d'ETP en groupements d'employeurs et en production agricole, entre 2003 et 2012 (indices base 100 en 2003).....	12
Graphique 5	: Saisonnalité comparée des nouveaux emplois entre 2010, 2011 et 2012	13
Graphique 6	: Nombre de nouveaux contrats dans les groupements d'employeurs en 2012	14
Graphique 7	: Répartition des salariés ETP de GE en fonction de leur niveau de salaire horaire découpé par tranche de Smic en 2012	16
Graphique 8	: Répartition des salariés ETP de GE en fonction du nombre de jours travaillés en 2012	16
Graphique 9	: Répartition des salaires de GE en fonction de l'âge en 2012	17

Résumé

Les groupements d'employeurs ont été créés par la loi du 25 juillet 1985. Ils permettent à des petites exploitations de se regrouper au sein d'une structure tierce, pour embaucher des salariés.

L'emploi en groupements d'employeurs représente 20 300 ETP

En 2012, les groupements d'employeurs agricoles sont au nombre de 3 800, et emploient 20 300 salariés mesurés en équivalents temps plein (ETP). Ce sont des établissements de petite taille, 5,4 ETP en moyenne. Les contrats à durée déterminée (CDD) représentent 47 % du volume de travail dans les groupements, proportion qui est dans la moyenne du secteur de la production agricole.

L'emploi en groupements d'employeurs est en hausse

Depuis 2003, l'emploi est en hausse de 7,7 % par an en moyenne. La hausse est générée par le développement de l'emploi en CDI, comme par celui de l'emploi en CDD. Le nombre de groupements a progressé fortement de 2003 à 2008, après 2008 il s'est stabilisé, la croissance de l'emploi se poursuivant grâce à une plus grande concentration de celui-ci dans les établissements existants.

Les emplois en groupements d'employeurs ont des caractéristiques proches de la moyenne de la production agricole

L'emploi saisonnier est très important dans les groupements d'employeurs de mai à septembre. En 2012, la saisonnalité de l'emploi a retrouvé un rythme annuel classique, après une année 2011 marquée par une forte avancée des récoltes.

Les niveaux de salaires sont peu élevés, proches de la moyenne observée dans l'ensemble de la production agricole.

Les salariés ont eux aussi des caractéristiques démographiques proches de celles de l'ensemble des salariés de la production agricole.

Six régions concentrent 66 % de l'emploi en groupements d'employeurs

L'emploi des groupements d'employeurs est concentré dans six régions : Aquitaine, Pays de Loire, Languedoc-Roussillon, Bretagne, Centre et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Introduction

Les groupements d'employeurs ont été créés par la loi du 25 juillet 1985. Ils permettent à des petites exploitations de se regrouper au sein d'une structure tierce, pour embaucher un salarié.

Ce type de structure devait permettre de créer de l'emploi permanent en production agricole. A ce titre, l'emploi en CDI en groupement d'employeurs a bénéficié de mesures d'exonérations de cotisations incitatives.

L'objet de cette étude est de présenter l'emploi actuel en groupement d'employeurs agricole dans ses grandes caractéristiques, comment il a évolué depuis dix ans, et quelles sont ses particularités comparées à celles de l'emploi en production agricole en général.

Sources et définitions

Les données relatives aux groupements d'employeurs sont issues des fichiers des contrats de travail des années 2003 à 2012, ainsi que des tableaux de bord de l'emploi en groupements d'employeurs qui en sont issus.

Champ : France métropolitaine

Valeur du Smic (Salaire minimum interprofessionnel de croissance) horaire au 1er janvier 2012 : 9,22 euros, au 1^{er} juillet 2012 : 9,40 euros.

ETP : Le calcul du nombre de salariés en équivalents temps plein (ETP) est obtenu en divisant le nombre d'heures de travail rémunérées par l'horaire légal ou conventionnel en vigueur dans l'établissement employeur.

La dispersion représente la variabilité ou l'étendue des différentes valeurs que peut prendre une variable.

La médiane d'un ensemble est la valeur m telle que le nombre de valeurs de l'ensemble supérieures ou égales à m est égal au nombre de valeurs inférieures ou égales à m . Intuitivement, on peut dire que la médiane est le point milieu de l'ensemble qu'elle divise en deux moitiés.

En statistique descriptive, un **quartile** est chacune des 3 valeurs qui divisent les données triées en 4 parts égales, de sorte que chaque partie représente 1/4 de l'échantillon de population : 1er quartile = 25 %, 2ème quartile ou médiane = 50 %, 3ème quartile = 75 %.

Un **décile** est chacune des 9 valeurs qui divisent les données triées en 10 parts égales, de sorte que chaque partie représente 1/10 de l'échantillon : 1er décile = 10 %.

Méthodologie

■ Méthodes statistiques

Toutes les différences de moyenne et de fréquence lors des comparaisons des caractéristiques de deux populations (hommes et femmes) ont été testées.

Cas du test de significativité des différences de moyennes : utilisation du test de Student.

Cas du test de significativité des différences entre 2 fréquences : utilisation du test de Khi -2.

Champ de l'étude

Cette étude est consacrée aux groupements d'employeurs de main d'œuvre salariée agricole, de la France métropolitaine. Les données analysées concernent principalement l'année 2012, ainsi que la période 2003-2012, pour la partie analyse chronologique.

Télécharger les données au format Excel :



I - LES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE MAIN D'OEUVRE

1 - Les groupements d'employeurs agricoles représentent 7 % de l'emploi de la production agricole

Les groupements d'employeurs agricoles (GE) sont au nombre de 3 800. Ils emploient 62 400 salariés, correspondant à 75 500 contrats de travail effectués dans l'année (tableau 1).

Mesuré en « équivalents temps plein » (ETP), le nombre d'emploi en GE s'élève à 20 300. Il représente 7 % de l'emploi salarié du secteur de la production agricole, et 48 % de l'emploi de l'ensemble des entreprises de service technique aux agriculteurs : CUMA-ETA-Groupements d'employeurs (tableau 1).

Tableau 1
COMPARAISON DES PRINCIPAUX INDICATEURS D'EMPLOI EN GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS AVEC CEUX DES SERVICES A L'AGRICULTURE ET CEUX DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2012

Indicateurs d'emploi	Groupements d'employeurs	Part des GE dans	
		les entreprises de service technique à l'agriculture	la production agricole
Nombre d'établissements employeurs	3 773	30,1%	2,5%
Nombre de contrats de travail actifs dans l'année	75 495	47,2%	5,4%
Nombre d'équivalents temps plein	20 279	46,6%	6,8%
Nombre d'emplois en cours en fin d'année	16 983	47,5%	6,4%
Masse salariale (milliers euros)	428 005	45,7%	6,8%

Source : MSA

2 - Les établissements sont de taille supérieure à la moyenne de la production agricole

Les GE sont des établissements employeurs de main d'œuvre d'une taille supérieure à la moyenne de la production agricole : 5,4 ETP en moyenne contre 2,0 ETP (tableau 2). Leur taille mesurée en volume d'emploi est aussi nettement supérieure à celle des Entreprises de travaux agricoles (ETA), et surtout des Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

La dimension de l'emploi permanent, mesuré par les contrats à durée indéterminée (CDI), est proche de celle observée dans les ETA, et de manière plus générale dans le secteur de la production agricole. Le turn-over des emplois en CDI est lui aussi dans la moyenne du secteur.

Tableau 2
COMPARAISON DES INDICATEURS D'EMPLOI EN GROUPEMENT D'EMPLOYEURS AVEC CEUX DES ETA, CUMA ET LE SECTEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2012

Indicateurs d'emploi	Groupements d'employeurs	ETA	CUMA	Ensemble de la production agricole
Taille moyenne des établissements (ETP)	5,4	2,9	1,3	2,0
Proportion du nombre de contrats en CDI	19%	20%	42%	17%
Proportion du nombre d'heures en CDI	53%	60%	80%	57%
Proportion de nouveaux contrats dans le total des CDI	16%	18%	11%	16%

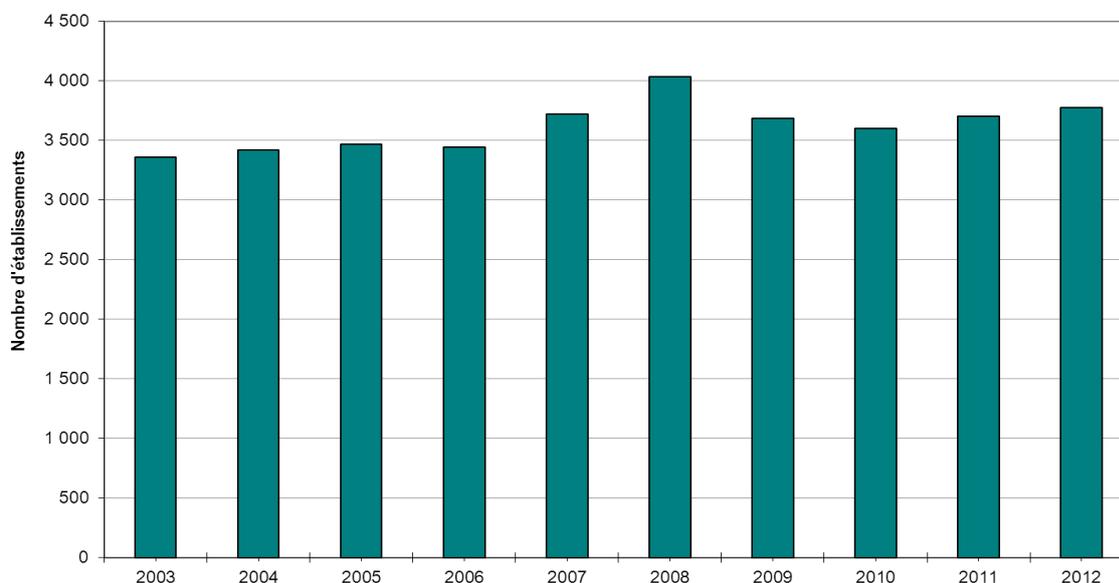
Source MSA

II - L'EVOLUTION DE 2003 A 2012

1 - Le nombre de groupements d'employeurs est stable depuis 2009

Entre 2003 et 2012, le nombre de groupements d'employeurs augmente au rythme moyen de + 1,3 % par an. L'augmentation a porté principalement sur la période 2003-2008, A partir de 2009, le nombre de groupements d'employeurs se stabilise autour de 3 700 (graphique 1).

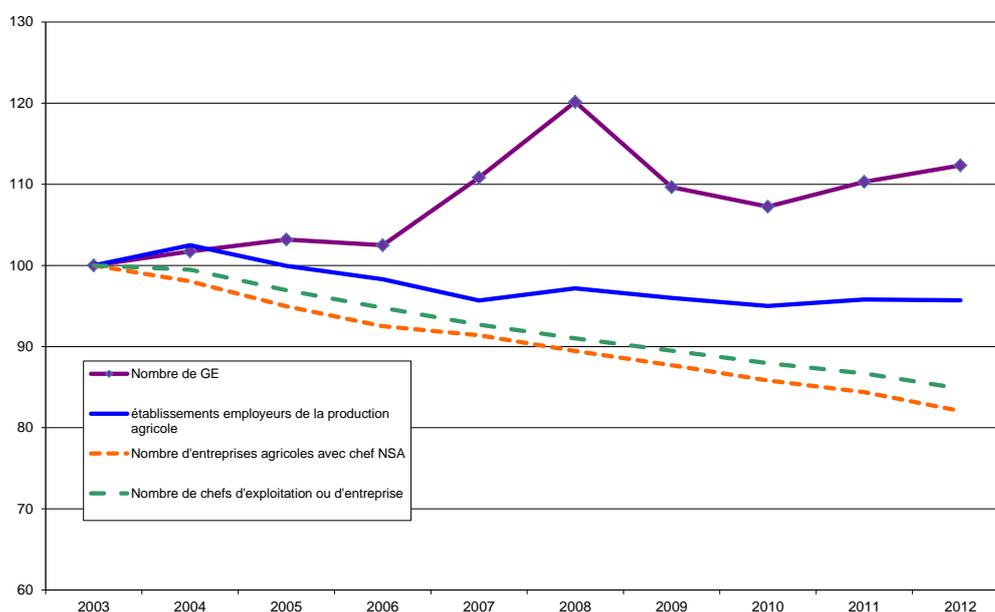
Graphique 1
EVOLUTION DU NOMBRE DE GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS ENTRE 2003 ET 2012



Source : MSA

Les indicateurs de dénombrement d'entreprises du secteur de la production agricole sont nettement orientés à la baisse entre 2003 et 2012 (graphique 2). Les groupements d'employeurs présentent sur la période une croissance atypique. Après une forte baisse en 2009, puis une baisse plus modérée en 2010, le nombre groupement est à nouveau en hausse depuis deux ans.

Graphique 2
COMPARAISON DES EVOLUTIONS DU NOMBRE DE GE, DU NOMBRE D'EMPLOYEURS DE LA PRODUCTION, DU TOTAL DES ENTREPRISES AGRICOLES, ET DES CHEFS NON-SALARIÉS AGRICOLES (INDICE BASE 100 EN 2003)



Source MSA

La taille moyenne mesurée en ETP par établissement des GE augmente chaque année depuis 2003 (tableau 3). En moyenne annuelle sur la période, l'accroissement est de 6,3 %. En 2012, la hausse est nettement plus basse que les trois années précédentes (+ 1 %).

L'accroissement d'emploi dans les groupements d'employeurs est historiquement porté par un accroissement de leur taille. En 2012, l'accroissement est autant provoqué par la hausse du nombre de groupements que par l'accroissement de leur taille.

TABLEAU 3
NOMBRE D'ETP PAR ETABLISSEMENT ENTRE 2003 ET 2012

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
établissements	3 359	3 417	3 466	3 443	3 723	4 036	3 683	3 602	3 705	3 773
ETP	10 441	11 969	13 026	13 838	15 970	17 322	17 897	18 449	19 764	20 279
ETP par Etablissement	3,11	3,50	3,76	4,02	4,29	4,29	4,86	5,12	5,33	5,37
Accroissement annuel de la taille moyenne en ETP		13%	7%	7%	7%	0%	13%	5%	4%	1%

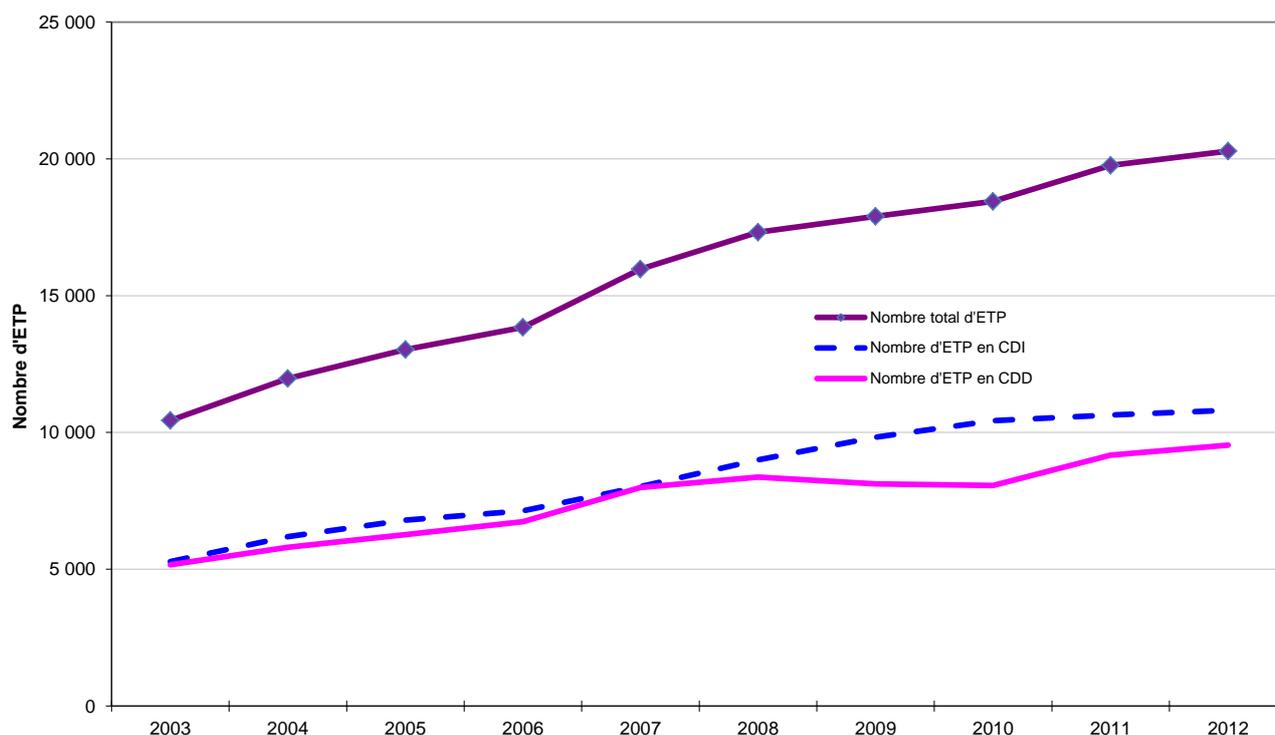
Source : MSA

2 - Depuis 2003, l'emploi salarié en groupements d'employeurs est en forte hausse

Le volume d'emploi salarié en GE, mesuré en équivalent temps (ETP) est en hausse très importante depuis 2003 : + 7,7 % en moyenne annuelle (graphique 3). La croissance de l'emploi concerne l'emploi en CDD comme l'emploi en CDI. Jusqu'en 2007, les volumes d'emploi en CDD et CDI étaient équivalents et connaissaient des hausses annuelles équivalentes. Entre 2008 et 2010, l'emploi en CDI a continué sa croissance, alors que l'emploi en CDD s'est stabilisé jusqu'en 2010. Lors des deux dernières années, l'emploi en CDI a conservé une légère croissance : + 400 ETP en deux ans. La dynamique d'emploi a plus été portée par l'emploi en CDD : + 1 500 ETP.

Sur l'ensemble de la période, la part de l'emploi, mesuré en ETP, effectué en CDI s'est accrue, passant de 50,5 % en 2003, à 53,2 % en 2012. Depuis deux ans, la part d'emploi en CDD s'est néanmoins nettement accrue.

Graphique 3
EVOLUTION DE L'EMPLOI EN GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS
MESURE EN NOMBRE D'EQUIVALENTS TEMPS PLEIN ENTRE 2003 ET 2012

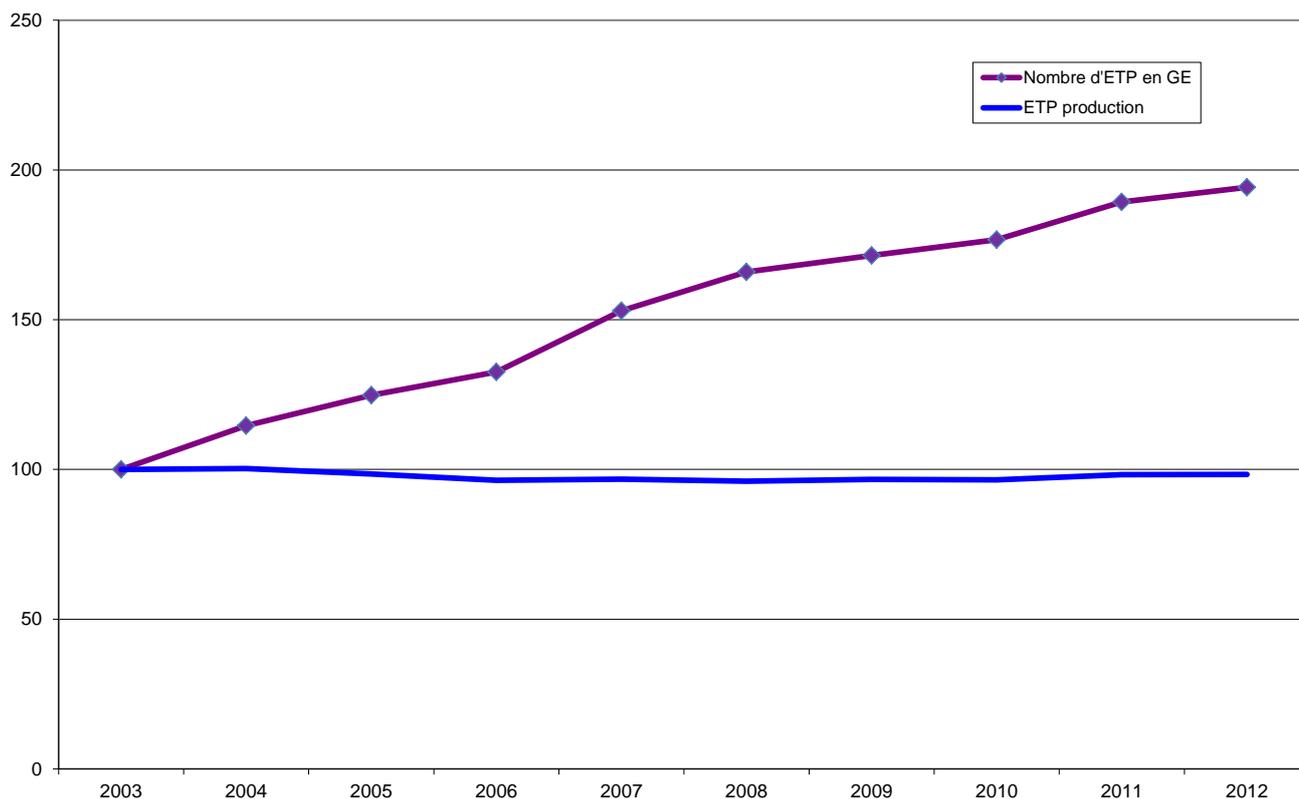


Source : MSA

Le dynamisme de l'emploi salarié en groupements d'employeurs, mesuré en ETP, contraste singulièrement avec l'atonie observée sur l'emploi global de la production agricole (graphique 4).

Graphique 4

EVOLUTION COMPAREE DE L'EMPLOI MESURE EN NOMBRE D'ETP EN GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS ET EN PRODUCTION AGRICOLE, ENTRE 2003 ET 2012 (INDICES BASE 100 EN 2003)



Source : MSA

Télécharger les données au format Excel : 

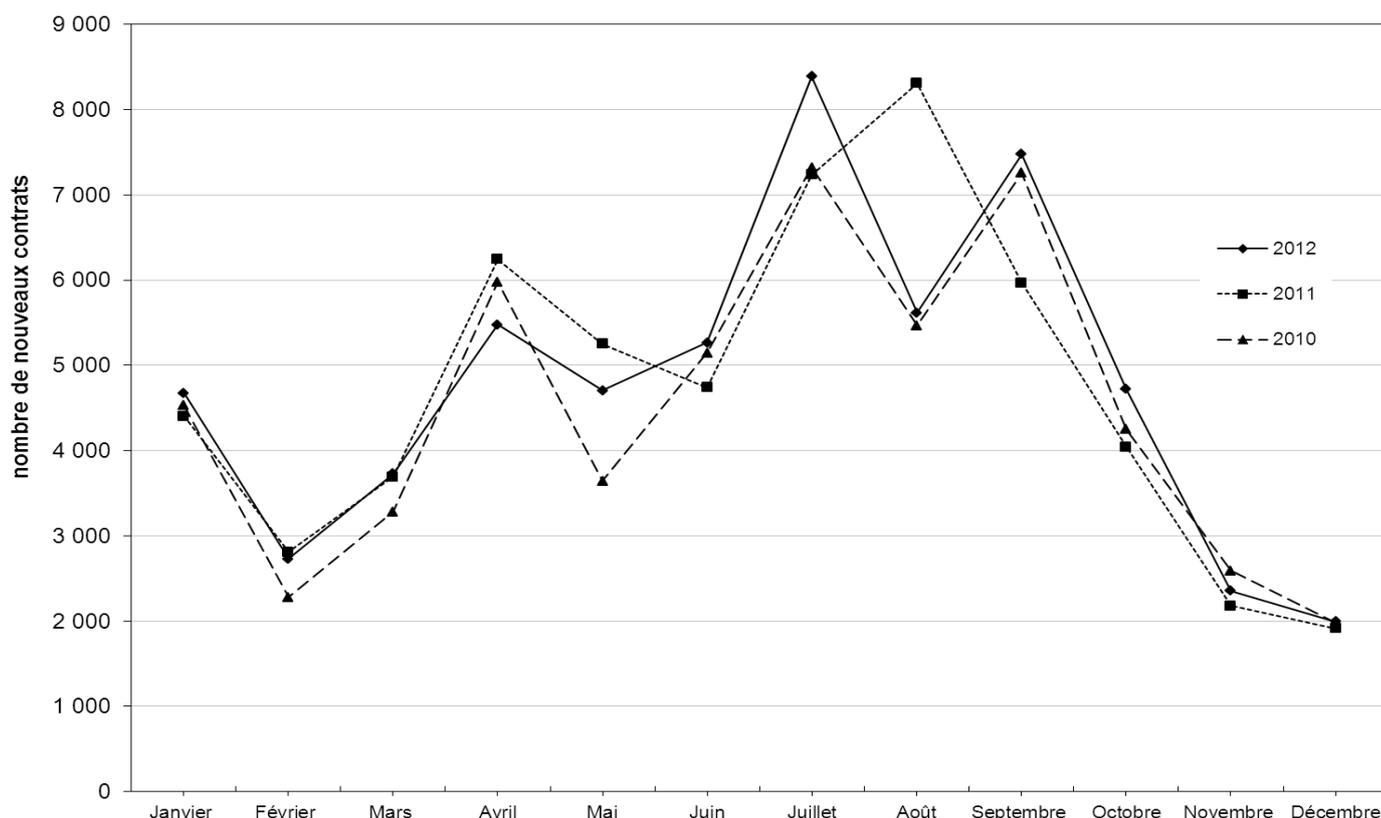
III – LA NATURE DES EMPLOIS

1 - La saisonnalité de l'embauche en groupements d'employeurs est marquée de juillet à septembre

En 2012, comme en 2010, trois pics d'embauches en avril, juillet et en septembre, correspondant à trois périodes de récolte, coexistaient. Il s'agit de la saisonnalité classique de l'emploi en groupement.

En 2011, les embauches saisonnières de récolte entre mai et septembre ont été atypiques comparées aux deux autres années (graphique 5). Les conditions météorologiques du printemps 2011 ont occasionné une avancée dans l'année des travaux de récolte, aussi bien les récoltes arboricoles, que les vendanges. Elles se sont traduites par un nombre d'embauches plus important en mai et en août cette année-là, qui ne se retrouvent pas en 2010 et en 2012 (graphique 5).

Graphique 5
SAISONNALITE COMPAREE DES NOUVEAUX EMPLOIS ENTRE 2010, 2011 ET 2012



Source : MSA

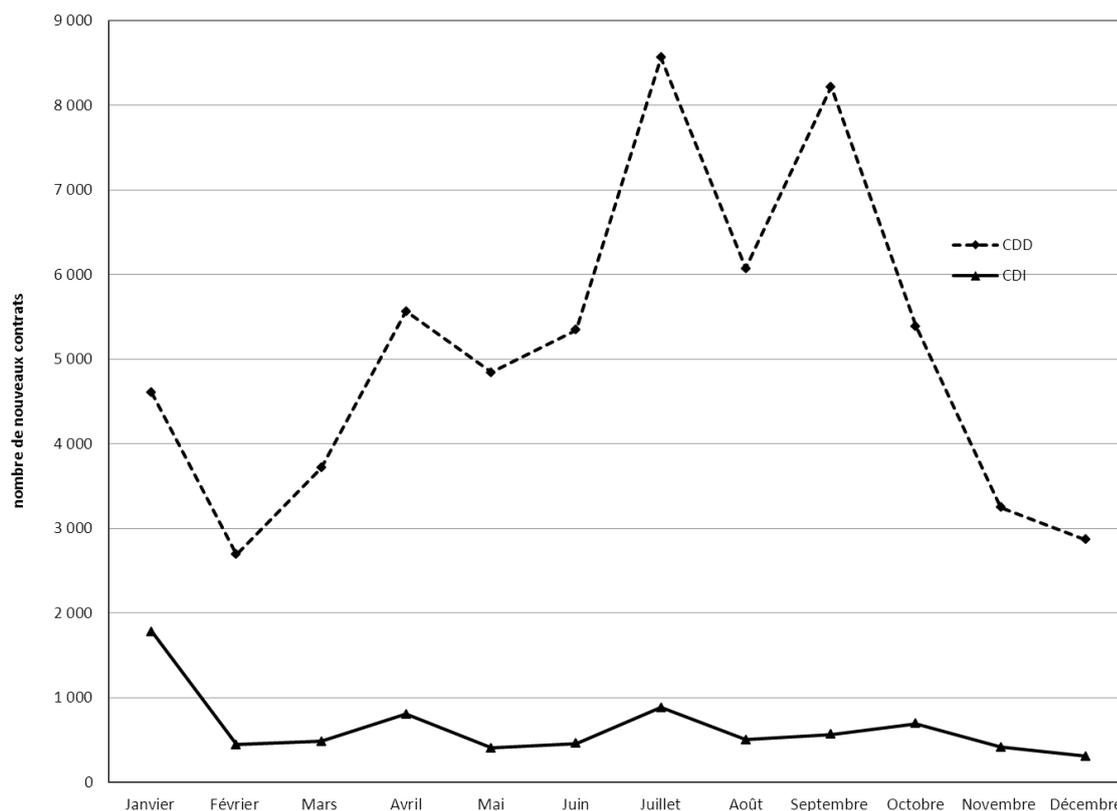
2 - L'emploi en CDI est en forte hausse depuis dix ans

L'embauche de salariés en CDD est importante des mois d'avril à septembre, période durant laquelle se succèdent les récoltes des différentes productions végétales (graphique 6).

Les embauches en CDD en janvier sont d'un niveau plus élevé qu'en février-mars, et novembre-décembre, marquées par les travaux de préparation des sols et la taille en viticulture.

Les embauches en CDI sont relativement régulières tout au long de l'année, à l'exception de la période hivernale, durant laquelle elles sont très faibles (novembre-décembre), puis connaissent un pic en janvier. Ce phénomène existe pour l'ensemble de la production agricole.

Graphique 6
NOMBRE DE NOUVEAUX CONTRATS DANS LES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS EN 2012



Source MSA

L'emploi en CDI est en accroissement continu depuis 2003. Il a connu un accroissement plus marqué de 2006 à 2009, années durant lesquelles une exonération de charges a été mise en place pour favoriser l'embauche en CDI dans les groupements d'employeurs. La croissance perdure, mais s'est nettement ralentie depuis 2010 (tableau 4).

L'année 2012 est caractérisée par un niveau très élevé du nombre d'emplois en CDI présents au 31 décembre, indicateur d'un bon niveau de l'emploi permanent, couplée avec un recul du turn-over et un allongement de la durée des contrats en CDI effectués dans l'année. Ces évolutions positives confirment celles observées en 2011

Tableau 4
EVOLUTION DES ETP EN CDI ET DES EMPLOIS EN COURS AU 31 DECEMBRE ENTRE 2003 ET 2012

années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre d'ETP en CDI	5 283	6 190	6 794	7 132	8 020	8 995	9 822	10 427	10 638	10 814
Nombre d'emploi en cours au 31/12	10 750	12 369	12 706	13 526	14 131	15 013	15 016	15 120	16 011	16 983
Rapport Nombre d'embauche en CDI/Nombre de CDI au 31/12	33%	26%	21%	20%	25%	30%	22%	23%	18%	16%
Durée moyenne des CDI (heures rémunérées)	1 220	1 264	1 304	1 307	1 291	1 171	1 344	1 336	1 327	1 385

Source MSA

3 - Les niveaux de salaires dans les groupements d'employeurs sont dans la moyenne de la production agricole

Globalement, le niveau de salaire horaire moyen dans les GE en 2012 est de 11,56 euros, soit 1,24 SMIC horaire. Le niveau du SMIC horaire est de 9,22 euros au cours du premier semestre 2012 et 9,40 euros au cours du second semestre, soit un SMIC horaire moyen de 9,31 euros en 2012.

Ce niveau de salaire horaire moyen est proche de celui observé dans l'ensemble des entreprises d'aide à l'agriculture et dans l'ensemble de la production agricole : 11,67 euros.

Les emplois de bureau sont en proportion très faible (3 %), parmi l'ensemble des emplois mesurés en ETP dans les GE. Parmi ce personnel figurent les chefs d'entreprise qui ont le statut de salarié. Cette proportion est courante dans les établissements employeurs de la production agricole.

En 2012, le salaire horaire moyen brut est de 15,07 euros pour les salariés en emploi de bureau, et de 11,44 euros pour les salariés en emploi technique. La différence de niveaux de salaires des deux types d'emplois est liée à la nature de contrats très différente de ces deux catégories d'emploi.

D'une part, l'écart de salaire tient au poids des CDI dans chacun des types d'emplois. En moyenne, le salaire horaire moyen brut des contrats en CDI (12,30 euros) est nettement supérieur à celui des contrats en CDD (10,70 euros), plus proche du SMIC.

D'autre part, il est dû au poids de l'encadrement. Le salaire horaire moyen brut des cadres est en moyenne de 22,72 euros, et celui des employés/ouvriers est de 11,30 euros.

Les ouvriers en CDI ont des salaires horaires supérieurs au SMIC, en moyenne de 11,85 € de l'heure. Leurs temps de travail annuel est de 1 380 heures. Les employés de bureau en CDI ont des salaires de 13,91 € de l'heure. Ils sont proportionnellement plus souvent employés à temps partiel et leur durée annuelle de travail s'établit en moyenne à 1 184 heures.

Les ouvriers/employés en CDD ont des salaires proches du SMIC, 10,70 € de l'heure. Leurs durées de travail sont courtes : 281 heures ou moins en emplois techniques, 466 heures en emploi de bureau.

Dans les bureaux, les cadres sont en proportion très importante et les CDI sont largement dominants dans la répartition du temps de travail (tableau 5).

Ce sont ces différentes structures en matière de nature de contrat qui explique les différences de salaires, comme de temps de travail annuel.

Tableau 5
CARACTERISTIQUES COMPAREES DES CONTRATS DE TRAVAIL DANS LES GE EN 2012

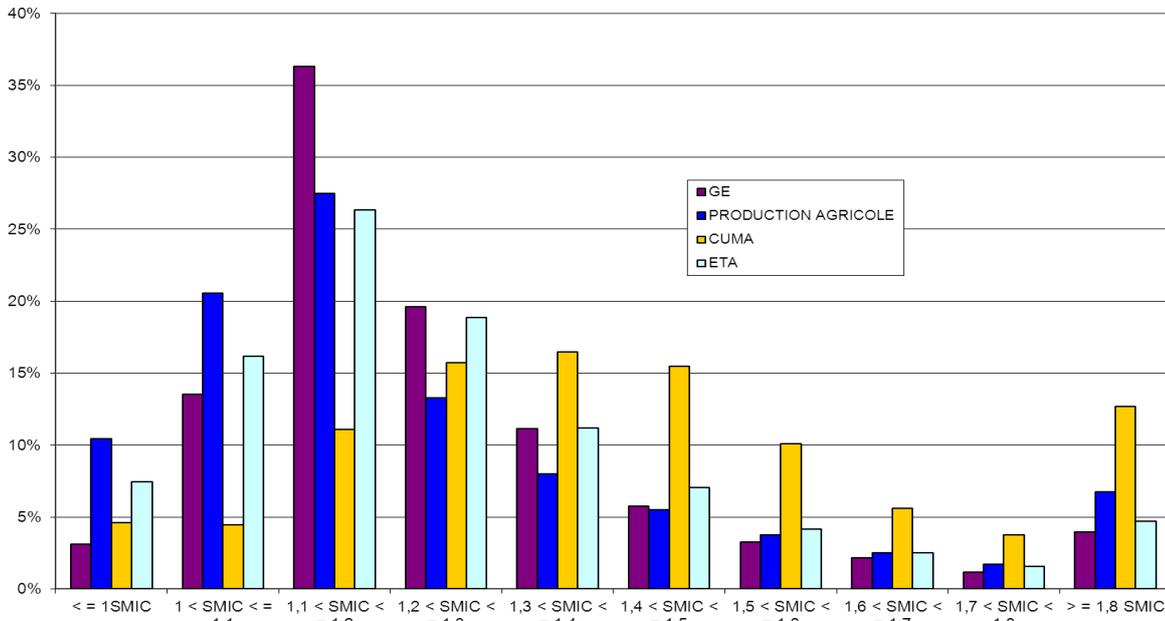
Nature des emplois GE			Proportion des contrats	Proportion du temps de travail	Salaire horaire moyen	Durée annuelle moyenne de travail (heures)
Bureau	employé/ouvrier	CDD	0,6%	0,6%	10,89	466
		CDI	0,8%	2,0%	13,91	1 184
	cadre	0,2%	0,6%	22,50	1 399	
Technique	employé/ouvrier	CDD	80,4%	46,0%	10,70	281
		CDI	17,4%	49,3%	11,77	1 389
	cadre	0,5%	1,6%	22,81	1 503	
Ensemble	employé/ouvrier	CDD	81,0%	46,5%	10,70	282
		CDI	18,3%	51,3%	11,85	1 380
	cadre	0,7%	2,2%	22,72	1 472	
Ensemble			100,0%	100,0%	11,56	492

Source MSA

4 - Les GE ont une structure de salaires proche de celle de la production agricole

La proportion de salariés rémunérés en-dessous de 1,2 SMIC est très élevée, mais dans la moyenne de la production agricole (graphique 7). Les salaires sont plus faibles que dans les autres entreprises d'aide technique aux agriculteurs que sont les ETA, et surtout les CUMA. Les contrats d'apprentissage étant assez rares dans les groupements, la proportion de salariés rémunérés en-dessous du SMIC y est plus faible que dans le reste de la production agricole.

Graphique 7
REPARTITION DES SALAIRES ETP DE GE EN FONCTION DU LEUR NIVEAU DE SALAIRE HORAIRE
DECOUPE PAR TRANCHE DE SMIC* EN 2012



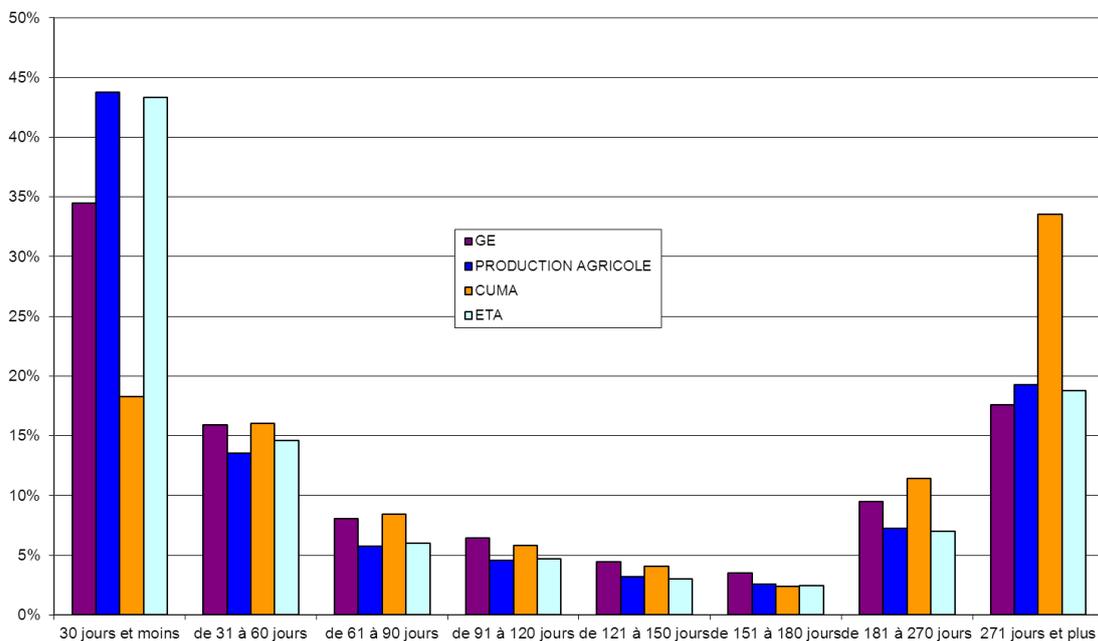
Source MSA

* y compris les contrats d'apprentissage et d'insertion

5 - La durée des contrats en GE est dans la moyenne de la production agricole

L'importance de l'emploi saisonnier explique le poids très important (35 %) des emplois très courts de 30 jours ou moins. C'est une proportion classique dans la production agricole (graphique 8).

Graphique 8
REPARTITION DES SALAIRES ETP DE GE EN FONCTION DU NOMBRE DE JOURS TRAVAILLES EN 2012



Source MSA

IV - LES SALARIÉS DE GE

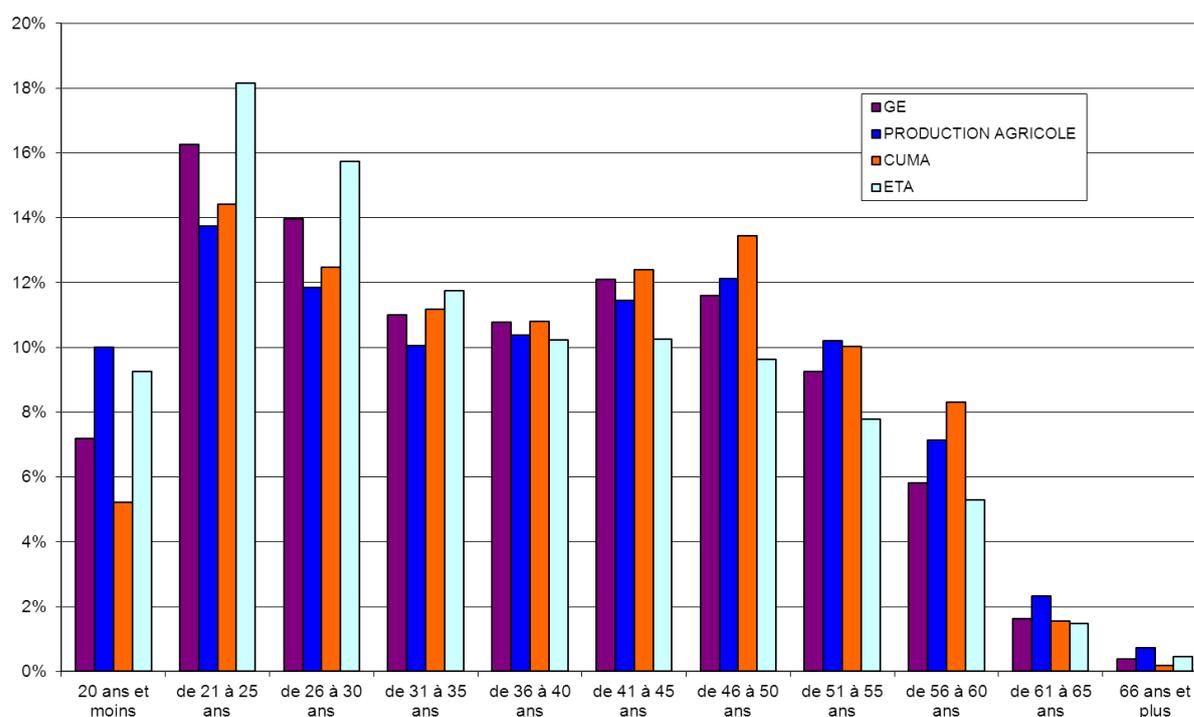
1 - La proportion de l'emploi féminin dans les groupements d'employeurs est dans la moyenne de la production agricole

Les femmes représentent 30 % de l'emploi des GE, mesurés en ETP. Dans l'ensemble de la production agricole, le poids de l'emploi féminin est similaire. Par contre, dans les ETA et les CUMA, entreprises fortement mécanisées, la proportion d'emploi féminin est inférieure à 10 %.

2 - La structure d'âge des salariés des Groupements d'employeurs est proche de celle de l'ensemble de la production agricole

En termes de structure d'âge, le salariat des GE présente peu de différences avec l'ensemble de la production agricole (graphique 9).

Graphique 9
REPARTITION DES SALARIES DE GE EN FONCTION DE L'AGE EN 2012



Source MSA

Télécharger les données au format Excel : 

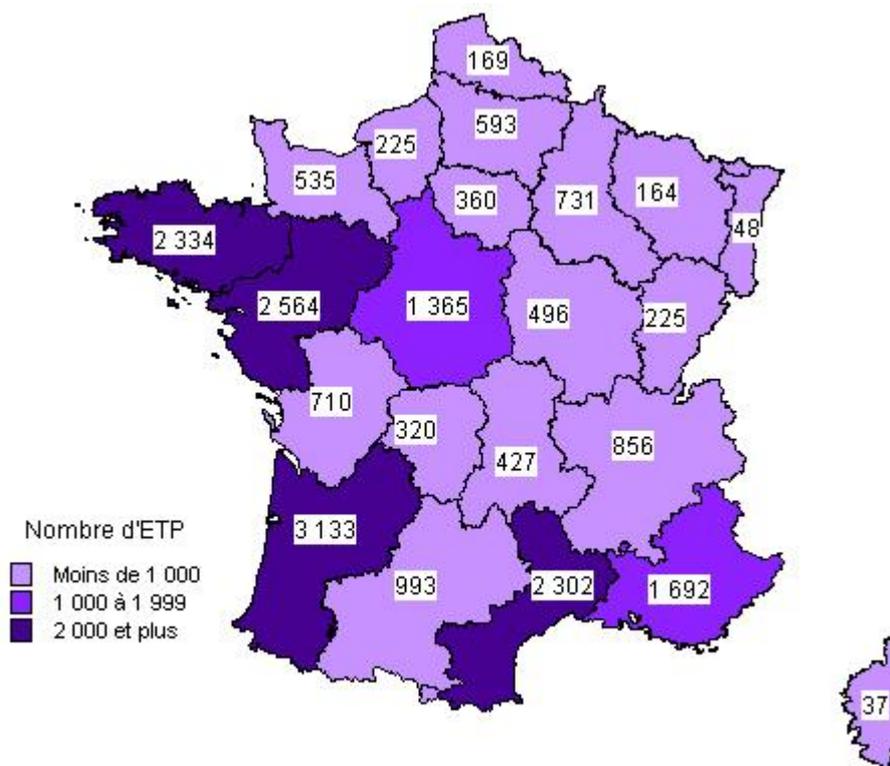
V – LA DIMENSION RÉGIONALE

1- Les emplois en groupement d'employeurs sont concentrés dans six régions

L'emploi dans les GE, mesuré en ETP, se trouve inégalement réparti sur le territoire national (carte 1). L'emploi est plus important dans l'ouest et dans le sud de la France. L'emploi est de fait concentré dans six régions : Aquitaine, Pays de Loire, Languedoc-Roussillon, Bretagne, Centre et Provence-Alpes-Côte d'azur concentrent 66 % de l'emploi des GE, mesuré en ETP.

A contrario, il est nettement plus faible dans le Nord et l'Est, à l'exception de la région Champagne-Ardenne.

Carte 1
NOMBRE D'ETP DANS LES GE PAR REGION EN 2012



Total : 20 279

Source MSA

Sigles cités et définitions :

CDD : Contrat à durée déterminée

CDI : Contrat à durée indéterminée

CUMA : Coopératives d'utilisation de matériel agricole

ETA : Entreprise de travaux agricoles

ETP : Nombre d'équivalents temps plein

GE : Groupements d'employeurs

SMIC : Salaire minimum interprofessionnel de croissance

Au 1^{er} janvier 2012 le SMIC brut était de 9,22 € par heure, au 1^{er} juillet 2012, il était de 9,40 € par heure.

Annexe

Emploi dans les groupements d'employeurs

Principaux indicateurs par régions en 2012

Départements et régions	nombre d'heures total	nombre d'heures en CDI	% heures en CDI	masse salariale (en euros)	salaire horaire en CDI (en euros)	salaire horaire en CDD (en euros)	nombre d'ETP	nombre d'établissements	nombre de contrats au 31 décembre	taille d'établissement en ETP moyenne	nombre de nouveaux contrats	nombre de nouveaux contrats/total des contrats (%)	nombre de nouveaux contrats en CDI/total des contrats CDI (%)	nombre de nouveaux contrats / contrats 31/12 (%)
ILE-DE-FRANCE	654 807	508 783	77,7	8 332 056	14	10	360	128	221	2,8	392	55	14	177
CHAMPAGNE-ARDENNES	1 335 328	819 671	61,4	17 352 163	14	12	731	156	532	4,7	2 725	80	15	512
PICARDIE	1 072 080	633 831	59,1	12 987 517	13	11	593	134	416	4,4	1 089	69	12	262
HAUTE-NORMANDIE	411 547	298 367	72,5	4 618 624	11	11	225	105	186	2,1	391	60	19	210
CENTRE	2 499 270	1 631 052	65,3	29 535 382	12	11	1 365	351	956	3,9	3 489	75	20	365
BASSE-NORMANDIE	987 162	437 376	44,3	11 331 409	12	11	535	134	717	4,0	2 488	80	19	347
BOURGOGNE	909 019	700 321	77,0	10 055 451	12	9	496	189	476	2,6	812	61	15	171
NORD PAS-DE-CALAIS	312 603	227 154	72,7	3 659 097	12	11	169	33	176	5,1	264	54	18	150
LORRAINE	302 115	104 766	34,7	2 976 504	12	9	164	48	158	3,4	643	81	23	407
ALSACE	88 506	19 941	22,5	979 109	11	11	48	7	74	6,9	338	81	16	457
FRANCHE-COMTE	403 758	219 356	54,3	4 790 759	12	12	225	55	331	4,1	1 151	79	29	348
PAYS DE LA LOIRE	4 675 390	2 808 121	60,1	53 739 386	12	11	2 564	355	2 269	7,2	7 147	74	15	315
BRETAGNE	4 258 896	2 500 373	58,7	49 701 872	12	11	2 334	404	1 959	5,8	4 966	72	23	253
POITOU-CHARENTES	1 302 015	744 093	57,1	14 495 059	12	11	710	149	685	4,8	2 319	79	21	339
AQUITAINE	5 727 376	2 718 053	47,5	66 321 248	13	11	3 133	415	2 527	7,5	9 489	78	12	376
MIDI-PYRENEES	1 805 335	784 949	43,5	19 903 401	11	11	993	257	850	3,9	3 802	80	14	447
LIMOUSIN	582 563	315 064	54,1	5 714 045	11	9	320	120	294	2,7	696	67	13	237
RHONE-ALPES	1 568 036	706 042	45,0	17 763 051	12	11	856	175	705	4,9	3 267	82	20	463
AUVERGNE	776 627	508 007	65,4	8 443 086	11	10	427	129	482	3,3	810	62	18	168
LANGUEDOC-ROUSSILLON PROV.-ALPES-COTE D'AZUR	4 200 481	1 620 728	38,6	45 927 343	12	10	2 302	299	1 803	7,7	6 634	76	13	368
CORSE	66 837	54 336	81,3	756 333	12	10	37	s	30	7,4	26	46	10	87
FRANCE ENTIERE	37 030 732	19 682 151	53,2	428 004 701	12	11	20 279	3 768	16 983	5,4	57 148	76	16	337

S : donnée confidentielle, en application des règles du secret statistique.

Source MSA

MSA Caisse Centrale

**Direction des Etudes, des Répertoires et des
Statistiques**

Les Mercuriales

40, rue Jean Jaurès

Tél. : 01 41 63 77 77

93547 Bagnolet Cedex

www.msa.fr



L'essentiel & plus encore